

JANVIER 2022



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

**MOBILISONS-NOUS POUR ET AVEC
LES FAMILLES**



Politique Familiale

Constats : La politique familiale poursuit deux objectifs :

- contribuer au renouvellement des générations par une politique de soutien à la natalité,
- maintenir le niveau de vie des familles, malgré les coûts engendrés par la naissance et l'éducation d'enfants.

Or si les différentes réformes depuis 2008 ont permis d'élargir le nombre de transferts c'est au détriment de son objectif universaliste (Observatoire français des conjonctures économiques).

! Proposition 1 :

Créer un ministère ou un secrétariat en charge de la famille.

! Proposition 2 :

Renouer avec une conférence annuelle de la famille

! Proposition 3 :

Prévoir une loi de programmation pluriannuelle

! Proposition 4 :

Réintroduire le principe d'universalité dans les prestations familiales

! Proposition 5 :

Subordonner la création d'un potentiel service public de la petite enfance à une étude d'impact et à la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences du secteur par métier.

Notre pacte social

Constats : En cas de difficultés :

- près de 90 % des jeunes disent pouvoir compter sur leur famille.
- 69 % considèrent que la famille est l'aspect le plus important de leur vie personnelle.
- 68 % comptent principalement sur leur famille pour mener à bien leur projet (contre 15 % sur l'Etat). (Enquête Challenge Harris).

Dans le même temps, on constate une évolution démographique négative, une situation économique incertaine tandis qu'une érosion démocratique, un déficit moral et une crise de l'autorité prévalent en France.

Objectif : Réaffirmer les valeurs et principes républicains.

! Proposition 1 :

Développer l'**apprentissage pragmatique** des valeurs morales dans les classes autour d'un temps quotidien dédié et assurer un accompagnement du corps enseignant.

! Proposition 2 :

Encourager les **dispositifs d'éducation** à la citoyenneté dans le cadre d'une matière scolaire à part entière.

! Proposition 3 :

Promouvoir et réformer le **service national universel** en allongeant sa durée et en le systématisant, en vue d'une mise en pratique des valeurs civiques.

! Proposition 4 :

Préserver et pérenniser les **dispositifs de protection sociale** auxquels les familles sont très attachées, en les adaptant le cas échéant pour préparer l'avenir.

Le pouvoir d'achat et reste à vivre

Constats : La grande pauvreté touche 1,9 million de personnes (2.4 % population <930€), engendrant de nombreuses privations matérielles et sociales.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a été multiplié par 2 depuis 2019, selon l'IGAS.

Le taux de chômage est de 8% de la population active.

En 10 ans le plafond du quotient familial a baissé de 70 % (passant de 2336 € à 1570 €).

Objectif : Préserver la santé économique des familles, pour favoriser leur bien-être et la vie en société.

! Proposition 1 :

Relever le **plafond du quotient familial à son niveau de 2012** dans le cadre d'une redistribution et d'une fiscalité plus juste pour les familles.

! Proposition 2 :

Renforcer les familles et lutter contre la précarité, en favorisant les projets **d'accompagnement concrets** vers et dans l'emploi pour toutes les catégories de personnes en recherche active.

! Proposition 3 :

Accompagner financièrement et sur le long terme, les **associations** dont l'objet est la réinsertion sociale et professionnelle des plus démunis.

! Proposition 4 :

Organiser un Grenelle des charges incompressibles (eau, gaz, électricité).

La petite enfance

Constat : La baisse de la natalité en France depuis six ans est un frein au dynamisme économique et financier car les générations ne sont pas remplacées.
De plus, le taux de fécondité est de 1.8 enfant par femme, alors que le nombre moyen d'enfants souhaité est de 2.39 enfants.

Objectif : Dynamiser la politique familiale en encourageant les familles dans leur projet d'enfants par le soutien à la conciliation vie familiale / vie professionnelle et par un système de prestations adéquat.

! Proposition 1 :

Multiplier les infrastructures **d'accueil de proximité intra et inter-entreprises**, économiquement soutenables pour les familles.

! Proposition 2 :

Créer une modalité d'exercice supplémentaire du **congé parental** visant à le rémunérer à hauteur du SMIC pendant un an à minima pour l'un des parents salarié.

! Proposition 3 :

Reconnaître les familles en maintenant **les dispositifs fiscaux** actuels et développer de nouvelles incitations fiscales favorables à l'aboutissement du projet familial.

! Proposition 4 :

Relancer les chantiers de simplification administrative, en particulier pour l'obtention et le versement de la prestation PAJE.

! Proposition 5 :

Donner une impulsion nouvelle aux services à la parentalité en accroissant leur budget.

L'école

Constats : - En 6ième, les compétences en lecture ne sont acquises que pour la moitié des élèves et le niveau en mathématique chute (enquête PISA).

- 10 % des élèves souffrent de harcèlement. Plus de 50 % des victimes sont des collégiens.

Objectif : Redonner sa juste place à l'école d'aujourd'hui en la pacifiant et en priorisant systématiquement la maîtrise de la langue.

! Proposition 1 :

Développer la complémentarité entre éducation familiale et instruction scolaire, en renforçant, dans l'intérêt des enfants, le **lien familles-école** notamment au sein des Espaces Parents Enfants – article L 121. 4 du code de l'Education.

! Proposition 2 :

Offrir sa chance au plus grand nombre en s'assurant de **la maîtrise des savoirs fondamentaux** qui conditionne la suite du cursus scolaire puis l'insertion sociale et professionnelle future. Cet objectif est antinomique avec l'instauration et la pratique de l'écriture inclusive.

! Proposition 3 :

Développer **le respect des autres** par la généralisation de réflexions de groupe et de médiations en milieu scolaire.

! Proposition 4 :

Si le rôle de l'éducation vise la maîtrise du monde réel, **l'apprentissage des outils numériques** doit faire l'objet d'un accompagnement des élèves pour une utilisation respectueuse et citoyenne.

Les jeunes

Constats : Le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est de 19.8 %

Le taux de jeunes sans emploi, ni formation, ni en étude est de 12,9 % soit un million.

Entre 18 et 29 ans, plus d'un jeune sur dix est aujourd'hui en [situation de pauvreté](#).

Plus de 20 % des jeunes de plus de 15 ans ont une compréhension de la langue écrite très basse et davantage encore concernant la culture mathématique de base.

Objectifs : Donner aux jeunes les moyens d'accéder à leur autonomie sociale et financière

! Proposition 1 :

Remettre en cause le principe du **passage automatique** dans la classe suivante lorsque la maîtrise de la langue et des mécanismes simples de calcul ne sont pas acquis.

! Proposition 2 :

Dès le collège, développer animations et pédagogies permettant aux jeunes d'identifier leurs savoirs faire, savoir être et appétences, pour les préparer à leurs futures décisions d'orientation puis de choix professionnel.

! Proposition 3 :

Faire évoluer le système de bourse actuel, vers un **dispositif d'accompagnement** équilibré et mérité permettant une péréquation entre prestation financière durant les études et solidarité familiale.

! Proposition 4 :

Accroître la lisibilité des missions locales aux yeux des jeunes et de leurs parents.

Le logement

Constats : Près de 20 % des logements sont des passoires thermiques.
Près de 9 % du budget des ménages est consacré aux dépenses énergétiques.
Une personne sur dix a des difficultés de logement.

Objectif : Permettre à toutes les familles d'accéder à un logement décent et à haute performance énergétique en renforçant les dispositifs d'aides ad hoc.

! Proposition 1 :

Renforcer, simplifier et promouvoir les dispositifs d'aides à la **rénovation énergétique**.

! Proposition 2 :

Accroître l'offre de **logement social** pour protéger les familles les plus vulnérables, en faisant par exemple la promotion des baux à construction.

! Proposition 3 :

Elargir le bénéfice des dispositifs d'aides à l'**accès au logement** en assouplissant les conditions d'attribution et en rétablissant l'APL accession.

Le développement durable

Constats : Le réchauffement climatique bouleverse profondément notre écosystème et nécessite des adaptations décisives et urgentes pour arriver à une neutralité carbone d'ici 2050 (Accords de Paris).

10 % de la population française est menacée par l'érosion des côtes.

Solaire et éolien représentent 50 % des énergies renouvelables et assurent 95 % de la croissance de l'énergie verte

Chauffage et eau domestique représente près de 40 % de l'énergie consommée en France.

Objectifs : Préserver la souveraineté énergétique de la France et sa capacité exportatrice.
Inciter les familles à s'approprier des réflexes durables à court, moyen et long terme par des propositions de changements ayant pour effet de maximiser le confort, au moins à budget constant.
Protéger les familles des risques liés au réchauffement climatique.

! Proposition 1 :

Intensifier la recherche relative aux moyens de **production d'électricité durable**.

En complément de l'énergie nucléaire actuelle et future, développer et promouvoir les énergies alternatives complémentaires (hydraulique, géothermique de surface, éolien offshore uniquement) visant un mix énergétique réaliste, adapté aux besoins, robuste et soutenable par les familles.

! Proposition 2 :

Rétablir la confiance dans nos opérateurs publics de l'énergie en instituant pour chacun d'eux un comité de contrôle citoyen.

! Proposition 3 :

Systematiser, accentuer et accélérer les **analyses de risques environnementaux** dans les schémas d'urbanisme.

! Proposition 4 :

Evaluer les **mécanismes d'indemnisation** existants pour s'assurer de leur efficacité, au regard des risques environnementaux présents et à venir.

La consommation

Constats : L'INSEE prévoit une baisse de pouvoir d'achat de 0,5 % les six premiers mois 2022.

Après avoir réglé leur factures, 30 % des ménages ne disposent plus en moyenne que de 10 % de leur revenu.

13 millions de français sont en difficulté avec le numérique à l'heure des services visant pourtant le 100 % dématérialisé .

L'essor de nouveaux usages numériques, la cybercriminalité engendrée et le manque de transparence accentuent le déséquilibre entre professionnels et consommateurs et met de plus en plus fréquemment ces derniers en situation de risques.

Objectifs : - Encourager les administrations publiques à remplir leur mission en tenant compte des réalités de la fracture numérique.

- Sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages et leur consommation.
- Assurer aux familles une information simple et exhaustive leur permettant de mieux comparer les offres.

! Proposition 1 :

Favoriser le **pouvoir d'achat** des familles en instaurant une exemption de TVA pour tous les produits de première nécessité.

! Proposition 2 :

Réduire durablement la **fiscalité sur les énergies et les carburants** par un arbitrage plus équilibré entre le pouvoir d'achat et la préservation de notre planète.

! Proposition 3 :

Renforcer les obligations d'**information du consommateur** dans une optique de maîtrise des coûts, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'assurance, de la banque et du funéraire.

Les aidants

Constats : Un français sur 5, soit 11 millions d'aidants, soutiennent à 90% un membre de leur famille. 21 % des sondés disent apporter régulièrement et bénévolement une aide à une personne malade, en situation de handicap ou de dépendance.

57 % des aidants sont des femmes

Plus de 80 % ont moins de 65 ans

Près de 45 % ont moins de 50 ans et on devient aidant de plus en plus tôt

Plus de 60 % des aidants sont des actifs

17 % sont de jeunes aidants (moins de 25 ans)

Objectif : Reconnaître la valeur ajoutée de l'activité « d'aidant » et développer les structures pour leur accompagnement.

! Proposition 1 :

Permettre la semaine de **35 heures sur 4 jours** à tout aidant salarié.

! Proposition 2 :

Aligner le nombre de jours indemnisés par l'« allocation journalière du proche aidant » sur le nombre de jours du « congé proche aidant ».

! Proposition 3 :

Multiplier les **offres de répit** et faciliter leur accès.

! Proposition 4 :

Créer, dans chaque pôle d'appui et de ressources, une antenne «aidants» dont le rôle de relais et d'accompagnement permettra :

- d'informer et d'orienter vers les ressources territoriales,
- de créer une liste dynamique d'aidants pour en informer le secteur associatif,
- d'accompagner directement les aidants pour les démarches administratives.

La santé

Constats : L'épidémie de Covid 19 a mis au jour les forces et faiblesses de notre système de soins français et a accentué sa double évolution, numérique et sociétale.

60 % des Français ont consulté un spécialiste en médecine douce en 2019 et 40 % des Français, utilisent régulièrement des médecines complémentaires

Objectif : Améliorer l'offre de soins à court, moyen et long terme par une médecine de qualité ouverte à toutes les familles, dans le respect des données personnelles.

! Proposition 1 :

Instituer une campagne récurrente d'information sur la **préservation du secret médical** et sur le nécessaire **consentement formel** pour l'utilisation des données de santé.

! Proposition 2 :

Développer une politique plus ouverte aux **médecines préventives et complémentaires**, en appréciant les prises en charge au prisme de leur efficacité.

! Proposition 3 :

Répondre aux besoins de santé de manière pérenne par :

- La mise en place d'une gestion prévisionnelle des **besoins de santé** permettant de prévoir le dimensionnement des moyens humains et financiers et de conserver les standards de qualité
- L'équité de la **répartition géographique** de proximité

! Proposition 4 :

Conserver au sein de notre sécurité sociale, une **gouvernance du système de santé**, répartie entre Etat, partenaires sociaux et familiaux,

! Proposition 5 :

Améliorer le quotidien des personnes handicapées, en accélérant les délais de traitement des dossiers MDPH, notamment par la simplification des procédures de renouvellement et réduire les restes à charge pour les équipements techniques en développant les bourses d'échanges de matériel.

La retraite

Constats : Une personne âgée sur cinq est en situation de mort sociale, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'amis, ne rencontre jamais ou quasiment jamais d'autres personnes des réseaux familial, amical, voisin, réseau associatif.

Les actuelles retraitées perçoivent en droit directs une retraite inférieure de plus de 40 % à leurs homologues hommes.

Le taux de pauvreté des personnes seules âgées de 65 ans ou plus est en augmentation (+ 2,1 points).

Le niveau de vie médian des retraités diminue de 1,9 %.

Objectif : Favoriser l'inclusion économique et sociale des retraités

! Proposition 1 :

Revaloriser **les petites retraites**, qui touchent majoritairement aujourd'hui des femmes. 85 % du SMIC peut être un premier objectif atteignable.

! Proposition 2 :

Lutter contre l'isolement des personnes âgées :

- en multipliant les **habitats transgénérationnels** pour favoriser l'autonomie
- en veillant à un **maillage territorial** et en finançant les associations qui œuvrent dans les champs du grand âge.

! Proposition 3 :

Réduire drastiquement le nombre de régimes de retraite.

! Proposition 4

Optimiser le reste à vivre des retraités actuels et futurs

L'engagement citoyen et le bénévolat

Constat : Participation associative stable de 35 % des français mais le bénévolat des jeunes baisse plus vite que dans l'ensemble de la population.

Le bénévolat est le creuset d'acquisition de compétences souvent transférables en milieu professionnel.

Objectif : Valoriser l'engagement et les expériences associatives.

! Proposition 1 :

Favoriser le bénévolat des jeunes, notamment par la promotion du recours anticipé (dans le cadre scolaire) et systématique au **carnet du bénévole**.

! Proposition 2 :

Reconnaître les bénévoles par des moyens de **reconnaisances** symboliques et visibles.
Inciter au bénévolat par l'octroi de trimestres de retraite.

! Proposition 3 :

Donner un élan public aux témoignages de citoyens engagés, de bénévoles jeunes et moins jeunes, jusque dans les dispositifs d'éducation à la citoyenneté.

Questionnaire aux candidates et candidats

Après la lecture des propositions de Familles de France, nous souhaitons maintenant vous poser quelques questions afin de mieux connaître vos intentions et votre future politique à destination des familles et de leurs membres. Ces réponses pourront être rendues publiques auprès de nos adhérents.

Question 1 : La place des familles

Dans le projet de société que vous envisagez, quelle place et quel rôle réservez-vous aux familles ?

Question 2: Démographie

Quelles propositions souhaitez-vous présenter pour tenter de remédier au déséquilibre démographique qui grandit ?

Question 3: Éducation

Comment envisagez-vous de redonner aux apprentissages fondamentaux toute leur place dans les formations initiales et continues, au regard des enjeux qu'une nation consciente des exigences de son avenir doit leur consacrer ?

Question 4 : Politique des temps

Comment envisagez-vous de promouvoir une politique des temps et des rythmes conciliant les besoins des entreprises, les exigences de la société et les aspirations des familles ?

Question 5 : Logement

Quelle politique entendez-vous mener en matière de logement social ?

Question 6 : Solidarités familiales

Que ce soit pour des personnes vieillissantes ou handicapées, comment entendez-vous soutenir, faciliter l'exercice des solidarités familiales et reconnaître le rôle des aidants ?